



Election du 4^{ème} Conseil des Jeunes Cellariens (CJC) Les 10 & 11 décembre 2021

Tu es élève du CE2 à la 6^{ème}

**Présente-toi pour défendre tes idées,
représenter tes camarades et agir pour ta commune !**

Le conseil municipal des adultes



- ↳ Est composé de 27 élus
- ↳ Est élu pour 6 ans par les habitants majeurs d'une ville
- ↳ Elit son maire puis ses adjoints chargés des différents dossiers de la commune (les écoles, les espaces verts, les loisirs, les sports, les grands projets d'aménagement...)
- ↳ Travaille en commissions pour construire des projets
- ↳ Prends des décisions en Conseil Municipal (par vote)



Le Conseil des jeunes Cellariens Qu'est-ce que c'est ?

Des jeunes motivés et disponibles pour participer à la vie de la ville, pour proposer des idées nouvelles afin d'améliorer la vie de tous les jours, en tenant compte des attentes collectives.

Le CJC est composé :

- ↳ 15 élèves du CE2 à la 6^{ème} habitants au Cellier qui seront élus pour 2 ans

Pourquoi un CJC ?

- ↳ Pour donner la parole aux jeunes : connaître leurs avis sur les projets de la municipalité et faire découvrir le fonctionnement d'une mairie.
- ↳ Pour proposer des idées et réaliser des nouveaux projets sur la ville.
- ↳ Pour participer à l'information des autres jeunes
- ↳ Pour représenter la ville lors des événements Cellariens...



Comment fonctionne-t-il ?

Le CJC est rattaché au service enfance jeunesse de la ville

Des réunions pour échanger

Les élus ont une réunion toutes les six semaines.
C'est l'occasion d'échanger, de s'informer sur l'actualité de leur ville mais aussi de travailler sur des actions qui répondent aux attentes des jeunes Cellariens.

Une réunion pour décider

Une fois tous les trimestres scolaires, les élus se rassemblent en réunion plénière afin de prendre des décisions communes.

Les 10 & 11 décembre 2021

Que font les élus ?

Ils représentent les intérêts de leurs camarades, ils relaient leurs attentes et les informent de l'actualité de la ville.

Ils travaillent avec un animateur en lien avec l'adjoint chargé de l'enfance jeunesse pour mettre au point des projets.

Ils s'impliquent aussi dans l'organisation de rencontres et de diverses manifestations de la commune.



La campagne électorale

Des idées à défendre ?

Tu dois pouvoir proposer un programme, c'est-à-dire des projets qui concernent et intéressent les autres élèves et les convaincre ainsi de voter pour toi.

Qui peut t'aider ?

Tes parents, tes enseignants, Delphine OREGGIA à la Mairie ou le coordinateur du CJC, Michaël DAVID

Comment ?

En remplissant la profession de foi qui doit comprendre : les raisons de ta candidature, ce que tu aimerais pour la ville, un slogan pour la campagne électorale et surtout tes qualités pour être un bon élu.



Les élections des élèves du CE2 à la 6^{ème}

Qui vote ?

↳ Tous les Cellariens qui sont en CE2, CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème}

Qui peut être candidat ?

- ↳ Uniquement des habitants de la ville du Cellier
- ↳ Les élèves du CE2 à la 6^{ème}



Comment être candidat ?

- ↳ Compléter la **fiche de candidature** (disponible dans ton établissement ou à la mairie au service jeunesse)
- ↳ Faire remplir l'**autorisation parentale**
- ↳ Remettre ta candidature à ton professeur ou au service jeunesse de la mairie avant le 27 novembre 2021

Rappel des dates de campagne :
Du 1^{er} au 9 décembre 2021

Le déroulement des élections

Du CE2 au CM2 :

Le : 10 décembre 2021
de 14h à 16h00

Les 6^{ème} et 5^{ème} :

Le : 11 décembre 2021
de 10h à 13h00

aux : Ecoles privée et publique

à : La mairie **ou** par vote électronique

Le dépouillement :

Le dépouillement est public, il s'effectuera en partie (sauf votes électroniques) dans la mairie



NOUVEAUTÉ 2021 :

Le Vote électronique !!!



Pour voter, scanne-moi !

Renseignements :

Auprès de votre établissement scolaire ou au service Education

02 40 25 48 92 (Mairie : D. OREGGIA)
06 61 36 70 45 (Coordinateur : M. DAVID)